

Après les municipales, c'est de politique qu'il faut changer !

Les résultats des élections municipales sanctionnent la politique libérale du gouvernement. Le changement promis n'a pas eu lieu. Chômage, pouvoir d'achat, inégalités sociales et territoriales, services publics, conditions de travail, précarité : autant d'urgences restées sans réponses. D'où la désillusion des électeurs qui s'est traduit par une forte abstention et une montée du FN. Quatorze municipalités seront gérées par l'extrême droite pour les 6 ans à venir. Le FN obtient pour la première fois des élus à Strasbourg, Illzach et Ensisheim.

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

N°70
Mai 2014



La réaction de l'exécutif à cette défaite ? La nomination à la tête du gouvernement du ministre le plus populaire à droite et à l'extrême droite de ses ministres... Par contre le cap de l'austérité est maintenu avec la poursuite de la réduction des dépenses dans les services publics, la Sécu et de nouveaux cadeaux au patronat dans le cadre du pacte de responsabilité.

Or, la priorité à donner n'est pas aux changements de personnes, mais bien de politique. Dans l'Éducation nationale, les chantiers sont nombreux et urgents. Ils concernent les postes, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants, les effectifs de classes, les RASED, les remplacements, les rythmes scolaires, la formation continue et les salaires. La FSU sera à l'offensive sur ces questions.

Le désaveu du gouvernement et la tentation du vote FN démontrent l'urgence de construire des alternatives économiques et sociales et les luttes pour les porter. Après le 18 mars, le succès du 1er mai et de la grève unitaire du 15 mai dans la Fonction Publique, il faut poursuivre et amplifier la mobilisation.

Gauvain End et Jean-Marie Koelblen (Co-secrétaires de la FSU Alsace)

Trimestriel
Le numéro : 0,5 €
Directeur de la publication :
Gauvain End
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0709 S 06943
ISSN : 1774-0096

SOMMAIRE
1.....Éditorial
2.....Rémunération du 1^{er} degré :
.....Un même métier... un même
.....salaire !
2..... Congrès du SNES : « armer »
.....pour revendiquer
3..... Congrès National du
.....SNUEP-FSU
3..... L'Université en souffrance
4-5 .Dossier sur l'extrême droite
4..... L'extrême droite ? Nous n'
.....avons rien, mais alors rien à y
.....gagner...
5..... Lutter contre l'extrême droite :
..... un enjeu syndical
5..... Dieudonné et sa galaxie
6..... Au SNUTEFI Pôle Emploi, la
.....résistance s'organise
6..... Le SNEP en congrès
7..... A propos de la laïcité : il ne faut
.....jamais désespérer de
.....convaincre
7..... Un drôle de poisson d'avril !
7..... Confirmation du changement
.....De cap à la MGEN

Rémunérations des enseignants du 1^{er} degré Un même métier... un même salaire !

Des différences de traitement en Europe... et en France !

Les professeurs des écoles appartiennent aux cadres de catégorie A de la fonction publique d'Etat. Depuis 2010, ils sont recrutés au niveau master. Dans ce contexte, dire que leur rémunération est faible est un euphémisme. Déjà, selon le rapport de la Cour des Comptes « Gérer les enseignants autrement » de mai 2013, la rémunération nette annuelle des enseignants est **inférieure de 35 %** à celle d'un **cadre** non enseignant de la fonction publique.

En Europe

De plus, selon les travaux de l'OCDE, les enseignants français gagnent entre 15 et 20 % de moins que leurs homologues au sein de l'UE, à leur début de carrière comme après 15 ans d'ancienneté, pour plus de travail, 918 heures d'enseignement par an contre 782 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les écarts se constatent également en ramenant le salaire au temps d'enseignement : le salaire dans le primaire est inférieur de 26,7 % à la moyenne OCDE. Pour les enseignants du collège, leur salaire est inférieur de 4,3 %.



En France

A diplôme égal, les enseignants du 1er degré en France gagnent moins que leurs collègues des collèges et lycées. Après **15 ans de carrière**, un **PE** gagne en moyenne **2135 euros**, un prof **certifié 2473** et un **agrégé 3216 euros**. Après 30 ans, respectivement 2438, 3128 et 3959... Ce sont les indemnités et les heures supplémentaires qui font la différence. Et en créant pour les PE une ISAE en deçà de l'ISOE, le ministre a là-aussi perdu l'occasion de réduire l'inégalité de traitement.

Une ISAE pour TOUS... au niveau de l'ISOE !

Suite à la campagne du SNUipp-FSU sur le faible niveau des salaires des enseignants du premier degré et l'exigence de leur valorisation, le gouvernement vient d'instaurer l'ISAE pour les enseignants du premier degré. Cette indemnité, sur le modèle de l'ISOE du second degré n'est cependant pas à la hauteur de sa « grande sœur » qui peut atteindre 2400 € bruts. Les 400 € bruts par an accordés par le gouvernement aux enseignants du premier degré restent insuffisants. De plus, plusieurs catégories de personnels en sont exclues.* Le SNUipp-FSU revendique sans attendre un traitement équivalent entre les enseignants des premier et second degrés et le versement de l'ISAE à tous les personnels.

Virginie Solunto, co-secrétaire
départementale du SNUipp-FSU67



* maîtres formateurs, CPC, personnels en ASH, animateurs TICE et langues, personnels en CLM, au CNED...

Congrès national du SNES : « armer » pour revendiquer

Du 31 mars au 4 avril 2013, le congrès du SNES-FSU a réuni plus de 500 délégués qui ont débattu et élaboré la feuille de route du syndicat pour les 2 ans à venir.

Au menu des réflexions, le métier d'enseignant du second degré, évidemment avec un débat fourni sur le projet de décret sur les statuts. Ce dernier, s'il sécurise la plupart des acquis des décrets de 1950, doit attirer notre attention quant à sa finalisation et à son application. Notamment en ce qui concerne le montant des indemnités rémunérant les fameuses « tâches complémentaires ». Il y eut également la question des programmes « curriculaires », qui suscitent la crainte de programmes trop prescriptifs et remettant en cause la monovalence. Sur les politiques économiques et sociales, le SNES a réaffirmé son opposition catégorique aux politiques d'austérité qui pèsent sur le pouvoir d'achat des salariés et aggravent la crise. Le sujet de la laïcité a également été abordé ⁽¹⁾.

Enfin, quel avenir pour le SNES et la FSU ? Si les délégués s'accordent sur la nécessité d'une sortie de l'autonomie et d'une recomposition du syndicalisme de transformation sociale, la stratégie fait débat. Faut-il intégrer une confédération déjà existante ou construire un « nouvel outil syndical » ? Avec qui ? La CGT, incontournable, mais également Solidaires ? La question est complexe et ne peut venir que d'une volonté de la base, ce qui peut prendre du temps. En attendant, le SNES-FSU est favorable à la recherche d'actions communes avec les autres organisations et les chantiers ne manquent pas : à commencer par les salaires !



⁽¹⁾ voir l'article de F. Grossmann en page 7 de ce numéro

Congrès National du SNUEP-FSU

Le 5ème congrès national du SNUEP-FSU s'est tenu à Dinard (35) du 24 au 28 mars derniers. La délégation de notre académie se constituait de 3 personnes.



Dans un lourd contexte politique (montée du vote d'extrême droite en France), les travaux furent intenses et revendicatifs.

Comme pour la FSU, 4 thèmes furent abordés : éducation, fonction publique et corpo, droits et libertés, avenir du syndicalisme)

Le congrès a réaffirmé que l'Enseignement Professionnel (EP) était une voie à part entière de l'Education Nationale au même titre que les voies technologique et générale.

Déçu du manque de revalorisation de l'EP dans la réforme de nos métiers, le congrès a mandaté son représentant pour voter, le 27 mars, CONTRE le projet de réforme des statuts des enseignants du second degré (SNES et SNEP se sont ABSTENUS).

Sur l'EP, les analyses sont plus proches de celles de la CGT et de Solidaires que des autres organisations concernées par l'EP.

Le SNUEP-FSU est mobilisé pour progresser encore aux élections professionnelles de décembre prochain.

Pascal Thil, Secrétaire Académique du SNUEP



L'Université en souffrance

La fusion, les nouvelles méthodes de management importées du privé et les restrictions budgétaires de ces dernières années ont eu des conséquences particulièrement négatives sur les conditions de travail à l'Université de Strasbourg. Ceci concerne toutes les catégories de personnels.

Les trois syndicats de la FSU (SNESUP, SNASUB et SNCS) sont amenés à soutenir de plus en plus de collègues en situation de souffrance : épuisement, stress, dépression, phénomène de « burn out », pathologies de l'excellence (peur de ne pas assez publier, par exemple), pression morale, situations de harcèlement. Sous l'impulsion en particulier des représentants de la FSU au CHSCT, plusieurs enquêtes dans des composantes et services ont été décidées.

Le nouvel accord-cadre sur les risques psychosociaux donne plus de pouvoir aux CHSCT et c'est une bonne chose mais il apparaît que les représentants des personnels ont encore besoin de formation et de moyens à la hauteur des enjeux. Les décharges auxquelles nous avons droit ne sont pas encore accordées. Plus grave encore est l'état de sous-formation de l'équipe de direction dans le travail urgent de prévention et de prise en charge qu'il convient de faire. Il arrive trop souvent que par souci de masquer la gravité des situations, la direction protège des supérieurs hiérarchiques qui portent pourtant des responsabilités directes dans la souffrance des personnels.

L'amélioration des conditions de travail exige aujourd'hui de briser la loi du silence autour de la souffrance. Pour cela les personnels doivent être mieux informés de leurs droits et de leurs devoirs. La discrimination et le harcèlement sont des délits sévèrement punis par la loi et tout fonctionnaire qui a connaissance d'une situation de harcèlement a le devoir d'en informer la direction de son établissement.

Pascal Maillard, Secrétaire de section SNESUP-FSU, Représentant du personnel au CHSCT



DOSSIER : L'extrême-droite ?

Nous n'avons rien, mais alors vraiment rien à y gagner...

Depuis 2 ans, c'est un drôle de mélange, et peu ragoûtant, qui défile de temps en temps dans les rues. Et ce n'est pas pour demander de nouveaux droits, plus de liberté, défendre des acquis... Non, non, c'est pour bloquer l'accès à de nouveaux droits (« Manif pour tous »), revenir en arrière (droit à l'avortement), ou au nom du « Jour de colère », insulter et menacer certains de nos concitoyens ; quant aux « Journées de Retrait de l'Ecole », il s'agit de lutter contre un enseignement du « genre » qui n'existe pas à l'école, à grands coups de mensonges et de parano... Cet amalgame à géométrie variable des réactionnaires (identitaires, FN, intégristes chrétiens et musulmans, complotistes) ne présage rien de bon.

La FSU est toujours active dans le « Collectif Justice et Libertés »⁽¹⁾, car il regroupe le plus largement possible des associations, des syndicats, des partis politiques, de simples citoyens, qui s'engagent contre l'extrême-droite : manifestations, information, éducation populaire constituent l'essentiel de ses activités. Depuis un an, il est membre de la Coordination contre l'Extrême-droite. Il s'agit d'unir et de travailler avec toutes celles et tous ceux qui ne veulent en aucun cas de l'extrême-droite. C'est dans cette perspective que la FSU, avec la CGT et Solidaires, ont organisé, le 14 mai, à Strasbourg, une formation « comment lutter contre l'extrême-droite ? » avec des intervenants de VISA⁽²⁾.

Sur le plan électoral, l'imposture du Front National lui permet de gagner beaucoup trop de voix. Mais voter pour ce « rassemblement » risque de s'avérer mortifère...

« Un coup de pinceau bleu marine sur un parti fasciste »

Derrière le « Rassemblement bleu Marine », c'est toujours le même Front National. Derrière la fille et la petite fille blondes, c'est Jean-Marie Le Pen. Le Front National s'est inventé un programme social depuis quelques années pour faire oublier son admiration pour le libéralisme violent de Thatcher et Reagan. L'avez-vous rencontré dans les luttes sociales, quand il s'agit d'empêcher des licenciements, de se battre pour les retraites et les salaires ? Marine Le Pen, c'est un coup de peinture sur le discours d'un parti dont le fonds reste fasciste.

Le masque tombe vite...



En période d'austérité, où Sarkozy, puis Hollande – Valls mènent la même politique, le FN a beau jeu de tenir un propos « social ». Souvenons-nous : le parti de Hitler était « national » et... « socialiste ». Pourtant, il a soutenu les grandes firmes et l'industrie. L'extrême-droite finit toujours par être le rempart du capitalisme, et le masque tombe très vite.

Des preuves ? En Grèce, le mouvement d'extrême-droite « Aube Dorée », qui a progressé lors des élections, mène une politique de terreur envers le mouvement social (assassinat d'un rappeur, agressions racistes), en Bulgarie et en Russie de véritables milices se pavanant dans les rues, agressant tous ceux qui ne leur plaisent pas. En France même, Clément Méric, un militant antifasciste a été assassiné l'an dernier, et le nombre d'agressions antisémites a fortement augmenté. A Strasbourg, on voit apparaître des tags nazis et à plusieurs reprises des tombes musulmanes et juives ont été profanées ; des citoyens d'origine étrangère ont été victimes d'incendie volontaire de leur maison.

Au fait, le FN a déjà eu des élus

Les expériences des mairies FN de 1995 n'ont pas été brillantes : favoritisme, malversations, censure... Vous vous souvenez du slogan « Mains propres, tête haute » ? Mon œil... Les premiers échos des nouvelles municipalités FN ne sont pas meilleurs (suppression du droit à un local pour la Ligue des Droits de l'Homme à Hénin Beaumont). Quant aux « nouveaux » candidats FN, certain-e-s d'entre eux n'hésitent pas à s'afficher avec des nazis, néos ou archéos, y compris en Alsace...

Au Parlement européen, ce n'est pas mieux : peu de présence des élus FN, peu de propositions et d'interventions dans les débats. Marine Le Pen a toutefois créé un emploi : celui d'assistant parlementaire pour son compagnon Louis Alliot, pour un salaire de 5000 euros, payés sur des fonds européens.

Il n'est pas de sauveur suprême...

C'est à nous de nous bouger et vite. Il faut à la fois se battre pour nos revendications, contre le rouleau compresseur du libéralisme et contre l'extrême droite sous toutes ses formes. Nous n'avons plus le temps d'attendre !

Pour aller plus loin :

Jean-Louis Hamm, SNES-FSU 67



⁽¹⁾ site et contacts de « Justice et Libertés » :

<http://collectifjusticeetlibertes.blogspot.fr/justiceetlibertes2@gmail.com>

⁽²⁾ www.visa-isa.org/

Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes regroupe des militant(e)s de la FSU, de la CGT, de la CFDT, de Solidaires, du Syndicat de la Magistrature, de la CNT et de l'Unef pour lutter contre l'extrême-droite.

⁽³⁾ vous pouvez lire une publication à commander auprès de l'Institut de Recherches de la FSU « En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême-droite » (2014), édité par les Editions de l'Atelier en coédition avec les éditions de la Vie Ouvrière (CGT), l'Institut de Recherches de la FSU, La Ligue des Droits de l'Homme et Solidaires (contact : <http://institut.fsu.fr/>)

Lutter contre l'extrême-droite : un enjeu syndical

Au niveau national et régional, la FSU a décidé avec CGT et Solidaires d'une campagne pour lutter contre l'extrême-droite, ses idées et ses pratiques.

Les résultats des élections municipales confirment la progression du FN, notamment dans d'anciens "bastions ouvriers". L'extrême-droite, au discours simpliste et populiste, profite de la crise, du désarroi, de l'absence d'alternatives aux politiques d'austérité et exerce une influence croissante sur les salariés.

Lutter contre l'extrême-droite est un enjeu syndical car les valeurs du syndicalisme ne sont pas compatibles avec des pratiques et des discours (racistes, homophobes et sexistes) qui cherchent à diviser les salariés et menacent les libertés. Il s'agit également de dénoncer l'imposture sociale de l'extrême-droite. Le discours « social » du FN ne résiste pas à l'examen de son programme (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et réduction drastique des dépenses relatives aux services publics et à la protection sociale).

Il faut dénoncer et déconstruire ces idées. C'est le but de la campagne nationale lancée le 29 janvier par la CGT, FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FIDL... En Alsace, CGT, FSU et Solidaires ont décidé d'un travail en commun, à commencer par l'organisation d'un stage de formation syndicale le 14 mai dernier.



UNITAIRES CONTRE
L'EXTRÊME DROITE

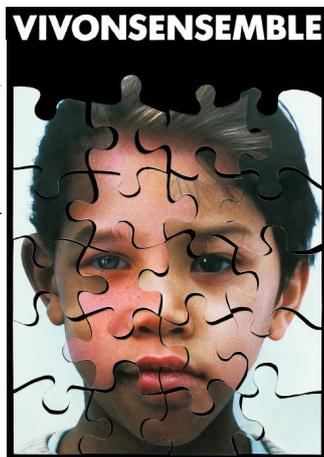
Anne-Pascale Gonny SNUTEFI-FSU



et Gauvain End SNES-FSU 67



Dieudonné et sa galaxie



Cartaffiche-antiracisme12 - Claude Baillargeon / affiche éditée pour la Journée internationale contre le racisme par la ville de Montrouil, 1997

Dieudonné s'est produit vendredi 18 avril au Zénith de Strasbourg. La veille à 20h, à la Maison des Syndicats, le Collectif « D'ailleurs nous sommes d'ici » a invité Michel Briganti, co-auteur de « La Galaxie Dieudonné - Pour en finir avec les impostures ».

Ce livre se penche sur l'évolution de cet « humoriste » et enquête sur les différents contacts et réseaux qui composent cette galaxie.

Après s'être opposé en 1997 à la candidate du FN à Dreux, en se présentant aux élections législatives, Dieudonné changea de combat pour se tourner vers l'extrême droite quelques années plus tard.

Ses réseaux nous font parcourir de sinistres chemins. Nous y croisons : Egalité & Réconciliation, le FN, les conspirationnistes, les négationnistes, des chefs de régimes dictatoriaux...

Dieudonné se prétend « anti-système ». Pourtant à regarder les tarifs de ses spectacles, les sociétés lucratives qu'il fait gérer à son entourage ou la vente des produits dérivés, il est bien dans la logique marchande !

Sous couvert d'antisionisme, ses propos qui consistent à accuser le lobby juif de contrôler tous les pouvoirs et d'être responsable de tous les maux, relèvent bien de l'antisémitisme.

A l'heure où les politiques toujours davantage sur les populations, l'extrême droite « plurielle » brouille les pistes, s'inscrit dans les esprits comme dans le paysage politique en France et dans de nombreux pays européens.

Cette réunion publique nous a permis de débattre de toutes ses facettes afin de mieux les combattre !

Sylviane Rinck, SNUipp-FSU67



Au SNUTEFI Pôle emploi, la résistance s'organise

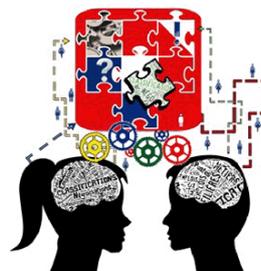
Le SNUTEFI doit faire face à des transformations profondes du système de suivi des demandeurs d'emploi et de gestion des employés.

Le premier chantier concerne la négociation de la nouvelle convention d'assurance chômage qui va modifier les façons de « liquider » les droits à l'allocation chômage dès le 1er juillet 2014. Le second concerne la classification des agents de Pôle emploi avec l'élaboration d'une nouvelle grille qui s'appliquera à compter du 1er janvier 2015. La négociation en cours a donné lieu à des groupes de travail nationaux et nous organisons des réunions en région pour informer nos collègues.

Nous sommes également confrontés à la mise en place du « lean management » dans nos agences. Ce mode de gestion, inspiré du toyotisme, cherche à rentabiliser au maximum le travail des agents. Il produit souffrance au travail et stress. Mais la résistance s'organise. A Strasbourg une expérimentation en cours, soutenue par la FSU, associe des salariés d'organismes publics ou relevant de missions de services publics, qui en lien avec une psychologue, échangent et réfléchissent à des formes de résistance.

Enfin le SNUTEFI-FSU est également investi dans la lutte contre l'extrême-droite. Il a participé à la journée intersyndicale du 29 janvier à Montreuil, à l'initiative de CGT-FSU-Solidaires et réfléchit à une initiative régionale pour septembre 2014 avec la CGT Pôle emploi et SUD emploi.

LA CLASSIFICATION POUR LES NULS
pour s'informer, comprendre et échanger



Anne-Pascal Gonny (SNUTEFI-FSU Pôle emploi)



Le SNEP en congrès

Le SNEP-FSU a tenu son congrès national en Ardèche du 24 au 28 mars. Il faisait suite au congrès académique tenu à Sélestat le 20 février (28 syndiqués présents, 57 votants pour 158 syndiqués). Le congrès national a adopté des textes analysant la situation et développant nos mandats et propositions (à télécharger sur le site www.snepfsu.net).

Au sein de ces traditionnels mandats établis pour les 3 ans à venir, les congressistes SNEP-FSU ont, entre autres, travaillé sur les points suivants :

I - Refonder l'EPS

L'EPS, c'est l'étude des APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) et non une mise en activité permettant le développement de compétences transversales.

Les APSA sont notre support culturel pour apprendre, progresser, réussir et contribuer à la réduction des inégalités en permettant d'accéder à l'apprentissage d'une motricité « extra-ordinaire » y compris dans le cadre du sport scolaire.

II - Faire de la mixité et du principe d'égalité des richesses et des atouts éducatifs.

III - Contribuer à la construction d'une alternative humaniste et émancipatrice pour et par le sport sans se laisser enfermer vers d'autres finalités (intérêts marchands, politiques...). Production d'un texte sur les événements sportifs internationaux.

IV - L'EPS dans le primaire

Suite à la loi pour la « refondation de l'école » de 2013, un nouveau cycle CM1-CM2-6^{ème} a été créé. A la condition d'un accord des enseignants et représentants du primaire et sur la base de créations de postes il a été envisagé l'idée d'enseignants d'EPS intervenants en école. Avec la réforme des rythmes, il règne une confusion entre le scolaire et le périscolaire où l'EPS risque fort d'être reléguée. Pour cela, l'EPS doit s'inscrire dans un projet global de formation initiale et continue des enseignants du primaire.

V - Enseigner en LP : particularités, difficultés, perspectives. Un stage se déroulera l'an prochain, certainement sur 2 journées à partir d'un groupe référent.

VI - Les TZR : retour sur des personnels « maltraités ». Développement du groupe national TZR.

Catherine Humbert, SNEP-FSU 67



A propos de la laïcité : il ne faut jamais désespérer de convaincre...

Petit clin d'œil du congrès du SNES :

Nous avons enfin réussi à faire comprendre à nos camarades de l'intérieur le bien fondé de notre revendication « laïcité » d'obtenir pour l'Alsace-Moselle dans un premier temps que **l'enseignement religieux soit optionnel dans le secondaire et que, dans le primaire, l'heure d'enseignement religieux incluse dans les 24 heures de cours obligatoire soit supprimée.**

Le rapporteur du thème Laïcité trouvait que l'exigence d'abroger le statut scolaire local était plus explicite. Arnaud et moi, très pédagogues, lui avons expliqué que notre amendement était un premier pas pour obtenir l'abrogation complète du statut local. Notre revendication adoptée ainsi est enfin écrite dans le marbre ! **Et dans la foulée la demande de la suppression du délit de blasphème ajoutée à nos mandats.**

*Les deux complices :
Arnaud et Françoise*

Un drôle de poisson d'Avril !

Le premier avril, **les retraités ont été privés de la revalorisation annuelle de leurs pensions.**

Les camarades retraités de la FSU 67 ont pris l'initiative, lors de la manifestation du 18 mars, de contacter les retraités de la Cgt et de Fo pour l'organisation d'une réunion intersyndicale afin de faire dans notre département une conférence de presse conformément à l'appel intersyndical national CGT, UCR FO, FSU et Solidaires.

Il fut décidé :

- de faire un **bilan de la perte du pouvoir d'achat subie par les retraités**,
- **d'évoquer les autres causes de la baisse de ce pouvoir d'achat** (l'augmentation des charges incompressibles, le gel des retraites complémentaires de l'AGIR et de l'ARRCO, la non revalorisation des APL, la Contribution Additionnelle Solidarité pour l'Autonomie...),
- **d'aborder le projet de loi de l'adaptation de la société au vieillissement de la population.**
- de dénoncer la mise en place du **pacte de responsabilité et la baisse** de 50 Mds d'euros de dépenses publiques pénalise les salariés, les retraités et les chômeurs avec des retombées économiques et sociales désastreuses.

La conférence de presse eu bien lieu le 1^{er} avril et ce ne fut pas un poisson d'avril, le journaliste des DNA, très intéressé par nos revendications, en a fait un article conséquent.

Nous continuerons l'action en participant au défilé revendicatif à Paris le 3 juin avec la CGT et FO

Françoise Eiden



Confirmation du changement de cap à la MGEN...

L'instauration, en 2009, de trois niveaux de cotisations représentait déjà une rupture avec les grands principes de solidarité intergénérationnelle. En 2014, cette rupture va s'accroître avec la nouvelle offre « **cap sur l'âge** » pour les jeunes en début de carrière (adhérents de moins de 35 ans sans enfant) : cotisation moins onéreuse mais moindre niveau de couverture avec en prime, pour s'adapter au mode de vie des jeunes, des packs « prévention » et « se soigner autrement ». Cette nouvelle offre est le point de départ d'une **refonte profonde de l'offre mutualiste** qui sera soumise en 2015 avec de plus en plus d'entorses à la règle de solidarité « **chacun cotise suivant ses moyens et reçoit suivant ses besoins** ». Deux propositions seront soumises à l'approbation de l'AG, l'une accentuant la **discrimination par l'âge** avec 4 taux de cotisation proportionnels au revenu croissant par tranche d'âge, l'autre prévoyant un **système optionnel** : quatre niveaux de santé (100%, 125%, 150% et ...) et trois niveaux de prévoyance.

La direction de la Mgen explique la nécessité de ces décisions pour résister à la concurrence pour l'accès à l'ACI (aide pour l'acquisition d'une Assurance Complémentaire Santé) et par la crise profonde de la société qui exige une évolution prestataire pour séduire les jeunes collègues.

C'est parce que nous considérons que la MGEN **est encore une mutuelle solidaire que nous militerons pour que le slogan : « Notre différence, ne pas faire de différence ! » reste conforme à la réalité.**

Françoise Eiden et Maurice Besset



FSU 67 10 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG Tél. : 03 88 35 17 16 Courriel : fsu67@fsu.fr
FSU 68 19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE Tél. : 03 89 64 16 61 Courriel : fsu68@fsu.fr

